

Les descendants de Sulpice



Jean Boureau x Jeanne Baudon

vente moyennant constitution de rente par Jean, Jeanne, Rodhène,
héritiers de Jean Boureau et de Jeanne Baudon leurs parents
de quartiers de vignes à Saint Phalier
en date du 30 mai 1734



L'obligation de tous les 3 ans de payer
 l'impôt de la fondation aux d. d'ailleurs
 une grosse de parantier Les arins &
 fait le 20^e au d. leuours en l'etude
 d'ud. notaire le trente May mil six
 cent quatre quatre la presence de parre Navois
 fordonnis le desparre de parre de parre
 au d. leuours & leuours leuours leuours
 Bourgeois de femme ladite femme Bourgeois leuours

Dubou ne leuours seigneur, Jean Groumy
 Chastain Bourgeois

Contrôlé, l'usage a
 Leuours le treize Juin
 mil sept cent quatre
 quatre le present acte de
 renvoyé en marge au
 dix huit obla

Parisant
 [Signature]

© Supplins